FRC 4 30708 a

CONVENTION NATIONALE.

DISCOURS

COMMENCÉ PAR ST.-JUST,

EN LA SÉANCE DU 9 THERMIDOR,

Dont le dépôt sur le bureau a été décrété par la Convention nationale, & dont elle a ordonné l'impression par décret du 30 du même mois.

JE ne suis d'aucune faction : je les combattrai toutes. Elles ne s'éteindront jamais que par les institutions qui produiront les garanties, qui poseront la borne de l'autorité, & feront ployer sans retour l'orgueil humain sous le joug de la liberté publique.

Le cours des choses a voulu que cette tribune aux harangues fût peut-être la roche tarpéienne pour celui qui viendroit vous dire que des membres du gouvernement ont quitté la route de la sagesse. J'ai cru que la vérité vous étoit due, offerte avec prudence, & qu'on ne pouvoit rompre avec pudeur l'engagement pris avec sa conscience de tout oser pour le salut de la patrie.

Quel langage vais-je vous parler ? comment vous peindre des erreurs dont vous n'avez aucune idée, & comment rendre sensible le mal qu'un mot décèle, qu'un mot corrige ?

Vos comités de sûreté générale & de salut public m'avoient chargé de vous faire un rapport sur les causes de la commotion sensible qu'avoit éprouvée l'opinion publique dans ces derniers temps.

THE NEWBERRY LIBRARY

La confiance des deux comités m'honoroit ; mais quelqu'un cette nuit *a flétri mon cœur* ; & je ne veux parler qu'à vous.

J'en appelle à vous de l'obligation que quelques-uns sembloient m'imposer de m'exprimer contre ma pensée.

On a voulu répandre que le gouvernement étoit divisé : il ne l'est pas. Une altération politique, que je vais vous rendre, a seulement eu lieu.

Ils ne sont point passés, tous les jours de gloire ; & je préviens l'Europe de la nullité de ses projets contre la vigueur du gouvernement.

Je vais parler de quelques hommes que la jalousie me paroît avoir portés à accroître leur influence, & à concentrer dans leurs mains l'autorité par l'abaissement ou la dispersion de ce qui gênoit leurs desseins, en outre en mettant à leur disposition la milice citoyenne de Paris, en supprimant ses magistrats pour s'attribuer leurs fonctions ; qui me paroissent avoir projeté de neutraliser le gouvernement révolutionnaire, & tramé la perte des gens de bien, pour dominer plus tranquillement.

Ces membres avoient concouru à me charger du rapport Tout les yeux ne m'ont point paru dessillés sur eux. Je ne pouvois pas les accuser en leur propre nom : il eût fallu discuter long-tems dans l'intérieur le problême de leur entreprise ; ils croyoient que, chargé par eux de vous parler, j'étois contraint par respect humain de tout concilier, ou d'épouser leurs vues & de parler leur langue.

J'ai profité d'un moment de loisir que m'a laissé leur espérance, pour me préparer à leur faire mesurer devant vous toute la profondeur de l'abyme où ils se sont précipités. C'est donc au nom de la patrie que je vous parle. J'ai cru servir mon pays & lui éviter des orages, en n'ouvrant mes lèvres sincères qu'en votre présence.

C'est au nom de vous-mêmes que je vous entretiens,

puiſque je vous dois compte de l'influence que vous m'avez donnée dans les affaires.

Je ſuis donc réſolu de fouler aux pieds toutes conſidérations lâches, & de vuider, en un moment, à votre tribunal, une affaire qui eût cauſé des violences dans l'obſcurité du gouvernement. La circonſtance où je me trouve eût paru délicate & difficile à quiconque auroit eu quelque choſe à ſe reprocher. On auroit craint le triomphe des factions qui donnent la mort; mais, certes, ce ſeroit quitter peu de choſe qu'une vie dans laquelle il faudroit être, ou le complice, ou le témoin muet du mal.

J'ai prié les membres dont j'ai à vous entretenir, de venir m'entendre: ils ſont prévenus à mes yeux de fâcheux deſſeins contre la patrie; je ne me ſens rien ſur le cœur qui m'ait fait craindre qu'ils ne récriminaſſent; je leur dirai tout ce que je penſe d'eux, ſans pitié.

J'ai parlé du deſſein de détruire le gouvernement révolutionnaire. Un complice de cet attentat eſt arrêté & détenu à la conciergerie: il s'appelle le Gray; il avoit été receveur des rentes; il étoit membre du comité révolutionnaire de la ſection du Muſéum: il s'ouvrit de ſon projet à quelques perſonnes qu'il crut attirer dans ſon crime.

Le gouvernement révolutionnaire étoit à ſon gré trop rigoureux; il falloit le détruire: il manifeſta qu'on s'en occupoit.

Le Gray ajouta que des diſcours étoient préparés dans les ſections contre la Convention nationale, il ſe plaignit de l'expulſion des nobles; que ç'avoit été un moyen de les reconnoître pour les aſſaſſiner; que la mémoire de Danton alloit être réhabilitée; qu'on feroit repentir Paris des jugemens exécutés ſous ſes yeux.

Dans le même temps, le bruit dans toute l'Europe ſe répandoit que la royauté en France étoit rétablie, la Convention nationale égorgée, & l'arbre de la liberté & les inſtrumens du ſupplice des traîtres, brûlés au pied du

trône ; il s'y répandoit que le gouvernement étoit divisé : on se trompe ; les membres du gouvernement étoient dispersés.

Dieu ! vous avez voulu qu'on tentât d'altérer l'harmonie d'un gouvernement qui eut quelque grandeur, dont les membres ont sagement régi, mais n'ont point voulu toujours en partager la gloire ; vous avez voulu qu'on méditât la perte des bons citoyens. Je déclare avoir fait mon possible pour ramener tous les esprits à la justice, & avoir reconnu que la résolution évidente de quelques membres y étoit opposée.

Je déclare qu'on a tenté de mécontenter & d'aigrir les esprits pour les conduire à des démarches funestes, & l'on n'a point espéré de moi sans doute que je prêterois mes mains pures à l'iniquité ; ne croyez pas au moins qu'il ait pu sortir de mon cœur l'idée de flatter un homme. Je le défends, parce qu'il m'a paru irréprochable ; & je l'accuserois lui-même, s'il devenoit criminel.

Quel plan d'indulgence, grand Dieu ! que celui de vouloir la perte d'hommes innocens ! Le comité de sûreté générale a été environné de prestiges pour être amené à ce but. Sa bonne foi n'a point compris la langue que lui parloit un dessein si funeste ; on le flattoit, on lui insinuoit qu'on visoit à le dépouiller de son autorité : les moindres prétextes sont saisis pour grossir l'orage. Trois ouvriers de la poudrerie, habitans d'Arcueil, mêlés à dix ou douze pensionnaires de Bicêtre, qui s'étoient enivrés ensemble, sont présentés aux deux comités par Billaud-Varenne, comme des patrouilles de conjurés ; à ce sujet il faut arrêter ou chasser le maire de Paris & l'état-major, & s'emparer de tout. Cette nuit encore, on se disoit sous le couteau ; on annonçoit qu'on seroit mort sous vingt-quatre heures, qu'il y auroit une révolte aujourd'hui. J'adjure ici les consciences : n'est-il point vrai que dans les mêmes temps on inspiroit à beaucoup de membres des terreurs telles, qu'ils ne cou-

choient plus chez eux ; on leur insinuoit que certains membres du comité faisoient à leur sujet de sanglante propositions ; l'on préparoit ainsi les cœurs à la vengeance & à l'injustice.

J'atteste que Robespierre s'est déclaré le ferme appui de la Convention, & n'a jamais parlé dans le comité qu'avec ménagement de porter atteinte à aucun de ses membres.

Collot & Billaud prennent peu de part depuis quelques temps aux délibérations, & paroissent livrés à des intérêts & à des vues plus particulières. Billaud assiste à toutes les séances sans parler, à moins que ce ne soit dans le sens de ses passions, ou contre Paris, contre le tribunal révolutionnaire, contre les hommes dont il paroît souhaiter la perte. Je me plains que, lorsqu'on délibère, il ferme les yeux & feint de dormir, comme si son attention avoit d'autres objets. A sa conduite taciturne a succédé l'inquiétude depuis quelques jours. A ce sujet, je veux essayer de crayonner la politique avec laquelle tout se conduit, & vous dire des choses qu'il faut que vous sachiez, & que vous eussiez ignorées.

Il m'a paru que l'on cherchoit à renouveler l'époque où Valazé, Fabre-d'Eglantine, Deffieux, tentèrent d'exciter du trouble dans Paris, pour justifier la révolte de Dumouriez. Voici comment on a suivi cette idée.

Billaud répète souvent ces paroles avec un feint effroi : *Nous marchons sur un volcan.* Je le pense aussi ; mais le volcan sur lequel nous marchons, est sa dissimulation & son amour de dominer.

Le bruit court dans l'étranger que la Convention a été forcée de tirer soixante mille hommes de la Belgique pour les appeler vers Paris. Je ne pense pas que personne ait pensé à réaliser ce bruit ; mais je trouve très-déplorable que Paris se trouve précisément troublé dans ce moment. que ce soit dans ce moment même que des idées de jalousie & des desseins d'innovation, se manifestent, & que la liberté

d'émouvoir les troupes soit concentrée dans très-peu de mains avec un secret impénétrable ; de manière que toutes les armées auroient changé de place, que très peu de personnes en seroient instruites.

Puisqu'on a dit qu'une loi permettroit de ne laisser dans Paris que vingt-quatre compagnies de canonniers, je ne nie point qu'on ait eu le droit d'en tirer, mais je n'en connois pas le besoin. On ne le fit point dans de grands dangers : l'ennemi fuit, & nous abandonne ses forteresses.

Je reviendrai sur les affaires militaires : je veux achever de parler de l'intérieur.

Tout fut rattaché à un plan de terreur. Afin de pouvoir tout justifier & tout oser, il m'a paru qu'on préparoit les comités à recevoir & à goûter l'impression des calomnies. Billaud annonçoit son dessein par des paroles entrecoupées : tantôt c'étoit le mot de *Pisistrate* qu'il prononçoit, & tantôt celui de *dangers*. Il devenoit hardi dans les momens où ayant excité les passions, on paroissoit écouter ses conseils ; mais son dernier mot expira toujours sur ses lèvres : il hésitoit, il s'irritoit, il corrigeoit ensuite ce qu'il avoit dit hier. Il appeloit tel homme absent Pisistrate, aujourd'hui présent, il étoit son ami ; il étoit silencieux, pâle, l'œil fixe, arrangeant ses traits altérés. La vérité n'a point ce caractère ni cette politique.

Mais si on examine ce qui pouvoit avoir donné lieu à la discorde, il est impossible de le justifier par le moindre prétexte d'intérêt public. Aucune délibération du gouvernement n'avoit partagé les esprits : non point que toutes les mesures absolument eussent été sages, mais parce que ce qu'il y avoit de plus important, & sur-tout dans la guerre, étoit résolu & exécuté en secret. Un membre s'étoit chargé, trompé peut être, d'outrager sans raison celui qu'on vouloit perdre, pour le porter apparemment à des mesures inconsidérées, à se plaindre publiquement, à s'isoler, à se défendre hautement, pour l'accuser ensuite des

troubles dont on ne conviendra pas que l'on eſt la première cauſe. Ce plan a réuſſi à ce qu'il me paroît, & la conduite rapportée plus haut a tout aigri.

C'eſt dans l'abſence de ce membre qu'une expédition militaire, qu'on jugera plus tard, parce qu'on ne peut la faire connoître encore, mais que je tiens pour inſenſée dans la circonſtance où elle prévalut, fut imaginée. On avoit ordonné de tirer, ſans m'en avertir ni mes collègues, de l'armée de Sambre & Meuſe, dix-huit mille hommes pour cette expédition: on ne m'en prévint pas; pourquoi, ſi cet ordre donné le premier meſſidor s'étoit exécuté, l'armée de Sambre & Meuſe étoit forcée de quitter Charleroy, de ſe replier peut-être ſous Philippeville & Givet, & d'abandonner Aveſnes & Maubeuge. Ajoutai-je que cette armée étoit devenue la plus importante? L'ennemi avoit conduit devant elle toutes ſes forces; on la laiſſoit ſans poudre, ſans canons, ſans pain: des ſoldats y ſont morts de faim en baiſant leurs fuſils. Un agent que mes collègues & moi envoyâmes au comité pour demander des munitions, ne fut point reçu comme j'aurois été ſenſiblement flatté qu'il le fût; & je dois cet éloge à Prieur, qu'il parut ſenſible à nos beſoins. Il falloit vaincre; on a vaincu.

La journée de Fleurus a contribué à ouvrir la Belgique. Je deſire qu'on rende juſtice à tout le monde, & qu'on honore des victoires, mais non point de manière à honorer davantage le gouvernement que les armées; car il n'y a que ceux qui ſont dans les batailles qui les gagnent, & il n'y a que ceux qui ſont puiſſans qui en profitent: il faut donc louer les victoires, & s'oublier ſoi-même.

Si tout le monde avoit été modeſte & n'avoit point été jaloux qu'on parlât plus d'un autre que de ſoi, nous ſerions fort paiſibles; on n'auroit point fait violence à la raiſon pour amener des hommes généreux au point de ſe défendre pour leur en faire un crime.

L'orgueil enfante les factions. C'eſt par les factions que les gouvernemens voiſins d'un peuple libre attaquent ſa

prospérité : les factions sont le poison le plus terrible de l'ordre social ; elles mettent la vie des bons citoyens en péril par la puissance de la calomnie. Lorsqu'elles règnent dans un état, personne n'est certain de son avenir, & l'empire qu'elles tourmentent est un cercueil : elles mettent en problême le mensonge & la vérité, le vice & la vertu, le juste & l'injuste ; c'est la force qui fait la loi. Si la vertu ne se montroit par fois le tonnerre à la main pour rappeler tous les vices à l'ordre, la raison de la force seroit toujours la meilleure. Ce n'est qu'après un siècle que la postérité plaintive verse des pleurs sur la tombe de Gracques & sur la roue de Sidney. Les factions, en divisant un peuple, mettent la fureur de parti à la place de la liberté ; le glaive des lois & les poignards des assassins s'entrechoquent ; on n'ose plus ni parler ni se taire : les audacieux qui se placent à la tête des partis, forcent les citoyens à se prononcer entre le crime & le crime. Ainsi, sous le règne d'Hébert & de Danton, tout le monde étoit furieux & farouche par peur.

C'est pourquoi le vœu le plus tendre pour sa patrie que puisse faire un bon citoyen, le bienfait le plus doux qui puisse descendre des mains de la Providence sur un peuple libre, le fruit le plus précieux que puisse recueillir une nation généreuse, de sa vertu, c'est la ruine, c'est la chûte des factions. Quoi ! l'amitié s'est-elle envolée de la terre ? la jalousie présidera-t-elle aux mouvemens du corps social ? &, par le prestige de la calomnie, perdra-t-on ses frères parce qu'ils sont plus sages & plus magnanimes que nous ?

La renommée est un vain bruit. Prêtons l'oreille sur les siècles écoulés ; nous n'entendrons plus rien : ceux qui dans d'autres temps se promèneront parmi nos urnes, n'en entendront pas davantage : le bien, voilà ce qu'il faut faire à quelque prix que ce soit, en préférant le titre de héros mort à celui de lâche vivant.

Il ne faut point souffrir que le crime triomphe ni que

l'intenſité de la morale publique diminue de ſa force contre les méchans. La puiſſance des lois & de la raiſon arrive à la ſuite, & tout le monde tremble ſans diſtinction ; il n'y a plus que des eſclaves épouvantés.

Si vous voulez que les factions s'éteignent & que perſonne n'entreprenne de s'élever ſur les débris de la liberté publique par les lieux communs de Machiavel, rendez la politique impuiſſante en réduiſant tout à la règle froide de la juſtice ; gardez pour vous la ſuprême influence ; dictez des lois impérieuſes à tous les partis : les lois n'ont point de paſſions qui les diviſent & qui les faſſent diſſimuler. Les lois ſont ſévères, & les hommes ne le ſont pas toujours ; un maſque impénétrable peut les couvrir longtemps. Si les lois protégent l'innocence, l'étranger ne peut les corrompre ; mais ſi l'innocence eſt le jouet des viles intrigues, il n'y a plus de garantie dans la cité. Il faut s'enfuir dans les déſerts pour y trouver l'indépendance & des amis parmi les animaux ſauvages ; il faut laiſſer un monde où l'on n'a plus l'énergie ni du crime ni de la vertu, & où il n'eſt reſté que l'épouvante & le mépris.

C'eſt pourquoi je demande quelques jours encore à la Providence pour appeler ſur les inſtitutions les méditations du Peuple français & de tous ſes légiſlateurs. Tout ce qui arrive aujourd'hui dans le gouvernement n'auroit point eu lieu ſous leur empire ; ils ſeroient vertueux peut-être, & n'auroient point penſé au mal, ceux dont j'accuſe ici les prétentions orgueilleuſes. Il n'y a pas long-temps peut-être qu'ils ont laiſſé la route frayée par la vertu.

Quand je revins pour la dernière fois de l'armée, je ne reconnus plus quelques viſages ; les membres du gouvernement étoient épars ſur les frontières & dans les bureaux : les délibérations étoient livrées à deux ou trois hommes avec le même pouvoir & la même influence que le comité même, qui ſe trouvoit preſque entièrement diſperſé, ſoit par des miſſions, ſoit par la maladie, ſoit par les procès intentés aux autres pour les éloigner. Le gou-

vernement à mes yeux a véritablement été envahi par deux ou trois hommes. C'eſt pendant cette ſolitude qu'ils me ſemblent avoir conçu l'idée très-dangereuſe d'innover dans le gouvernement, & de s'attirer beaucoup d'influence.

A mon retour, comme je l'ai dit, tout étoit changé ; le gouvernement n'étoit point diviſé, mais il étoit épars & abandonné à un petit nombre, qui, jouiſſant d'un abſolu pouvoir, accuſa les autres d'y prétendre pour le conſerver.

C'eſt dans ces circonſtances qu'on a conçu la procédure d'hommes innocens, qu'on a tenté d'armer contre eux de très-injuſtes préventions. Je n'ai point à m'en plaindre : on m'a laiſſé paiſible comme un citoyen ſans prétention, & qui marchoit ſeul, & c'eſt par erreur que, par le ſuffrage de quelques-uns, on m'avoit chargé du rapport pour me lier à des idées qui ne ſont point faites, ce me ſemble, pour moi.

Je ne puis épouſer le mal ; je m'en ſuis expliqué en préſence des comités : je rapporterai mes propres paroles devant eux, lorſqu'il me parut qu'on les avoit aſſemblés pour les égarer.

« Citoyens, leur dis-je, j'éprouve de ſiniſtres pré-» ſages ; tout ſe déguiſe devant mes yeux : mais j'étudierai » tout ce qui ſe paſſe ; je me dirai ce que la probité » conſeille pour le bien de la patrie ; je me tracerai » l'image de l'honnête homme, & ce que la vertu lui » preſcrit en ce moment ; & tout ce qui ne reſſemblera » pas au pur amour du peuple & de la liberté, aura ma » haine. »

Le lendemain, nous nous aſſemblâmes encore : tout le monde gardoit un profond ſilence ; les uns & les autres étoient préſens. Je me levai, & je dis :

» Vous me paroiſſez affligés : il faut que tout le monde » ici s'explique avec franchiſe, & je commencerai, ſi on » le permet.

» Citoyens, ajoutai-je, je vous ai déja dit qu'un

» officier ſuiſſe, fait priſonnier devant Maubeuge, & » interrogé par Guyton, Laurent & moi, nous donna la » première idée de ce qui ſe tramoit. Cet officier nous » dit que la police redoutable ſurvenue dans Cam- » brai avoit déconcerté le plan des alliés, qu'ils avoient » changé de vues; mais qu'on ne ſe plaçoit en Autriche » dans aucune hypothèſe d'accommodement avec la » France; qu'on attendoit tout d'un parti que renverſeroit » la forme terrible du gouvernement; que l'on comptoit » ſur des intelligences, ſur des principes moins ſévères. » Je vous invitai de ſurveiller avec beaucoup de ſoin » tout ce qui tendroit à altérer la forme ſalutaire de la » juſtice préſente: bientôt vous vîtes vous-mêmes percer » ce plan dans les libelles étrangers. Les ambaſſadeurs » vous ont prévenus de tentatives prochaines contre le » gouvernement révolutionnaire: aujourd'hui que ſe paſſe- » t-il? on réaliſe les bruits étrangers; on dit même que, » ſi l'on réuſſit, on fera contraſter l'indulgence avec votre » rigueur contre les traîtres.

» Je dis enſuite que la République manquant de ces » inſtitutions d'où réſultoient les garanties, on tendoit à » dénaturer l'influence des hommes qui donnoient de » ſages conſeils, pour les conſtituer en état de tyrannie; » que c'étoit ſur ce plan que marchoit l'étranger, d'après » les notes mêmes qui étoient ſur le tapis; que je ne » connoiſſois point de dominateur qui ne ſe fût emparé » d'un grand crédit militaire, des finances & du » gouvernement, & que ces choſes n'étoient point dans » les mains de ceux contre leſquels on inſinuoit des » ſoupçons.

» David ſe rangea de mon avis avec ſa franchiſe ordi- » naire; Billaud-Varenne dit à Robeſpierre: nous ſommes » tes amis; nous avons marché toujours enſemble. » Ce déguiſement fit treſſaillir mon cœur.

La veille il le traitoit de Piſiſtrate, & avoit tracé ſon acte d'accuſation.

Il eſt des hommes que Lycurgue eût chaſſés de Lacédémone ſur le ſiniſtre caractère & la pâleur de leur front, & je regrette de n'avoir plus vu la franchiſe ni la vérité céleſte ſur le viſage de ceux dont je parle.

Quand les deux comités m'honorèrent de leur confiance & me chargèrent du rapport, j'annonçai que je ne m'en chargeois qu'à condition qu'il ſeroit reſpectueux pour la Convention & pour ſes membres; j'annonçai que j'irois à la ſource, que je développerois le plan ourdi pour ſapper le gouvernement révolutionnaire; que je m'efforcerois d'accroître l'énergie de la morale publique. Billaud-Varenne & Collot-d'Herbois inſinuèrent qu'il ne falloit point parler de l'Etre ſuprême, de l'immortalité de l'ame, de la ſageſſe : on revint ſur ces idées, on les trouva indiſcrètes, & l'on rougit de la Divinité.

C'étoit au même inſtant que la pétition de Magenthies parut, tendante à caractériſer comme blaſphêmes & à punir de mort des paroles ſouvent entendues de la bouche du peuple. Ah ! ce ne ſont point là des blaſphêmes : un blaſphême eſt l'idée de faire marcher devant Dieu les faiſceaux de Sylla; un blaſphême, c'eſt d'épouvanter les membres par des liſtes de proſcription, & d'en accuſer l'innocence.

Ainſi, l'on m'avoit condamné à ne vous point parler de la Providence, ſeul eſpoir de l'homme iſolé, qui, environné de ſophiſmes, demande au ciel & le courage & la ſageſſe néceſſaire pour faire triompher la République.

Si l'on réfléchit attentivement ſur ce qui s'eſt paſſé dans votre dernière ſéance, on trouve l'application de tout ce que j'ai dit : l'homme éloigné du comité par les plus amers traitemens, lorſqu'il n'étoit plus en effet compoſé que de deux ou trois membres préſens, cet homme ſe juſtifie devant vous; il ne s'explique point, à la vérité, aſſez clairement, mais ſon éloignement & l'amertume de ſon ame peuvent excuſer quelque choſe : il ne fait point l'hiſtoire de ſa perſécution; il ne connoît que ſon malheur. On le conſtitue en tyran de l'opinion : il faut que je m'explique là-

dessus, & que je porte la flamme sur un sophisme qui tendroit à faire proscrire le mérite. Eh ! quel droit exclusif avez-vous sur l'opinion, vous qui trouvez un crime dans l'art de toucher les ames ? Trouvez-vous mauvais que l'on soit sensible ? êtes-vous donc de la cour de Philippe, vous qui faites la guerre à l'éloquence ? Un tyran de l'opinion ! Qui vous empêche de disputer l'estime de la patrie, vous qui trouvez mauvais qu'on la captive ? Il n'est point de despote au monde, si ce n'est Richelieu, qui se soit offensé de la célébrité d'un écrivain. Est-il un triomphe plus désintéressé ? Caton auroit chassé de Rome le mauvais citoyen qui eût appelé l'éloquence, dans la tribune aux harangues, le tyran de l'opinion. Personne n'a le droit de stipuler pour elle ; elle se donne à la raison, & son empire n'est pas le pouvoir des gouvernemens.

La conscience publique est la cité ; elle est la sauve-garde du citoyen : ceux qui ont su toucher l'opinion, ont tous été les ennemis des oppresseurs. Démosthène étoit-il tyran ? Sous ce rapport, sa tyrannie sauva pendant long temps la liberté de toute la Grèce. Ainsi la médiocrité jalouse voudroit conduire le génie à l'échafaud. Eh bien ! comme le talent d'orateur que vous exercez ici est un talent de tyrannie, on vous accusera bientôt comme des despotes de l'opinion. Le droit d'intéresser l'opinion publique est un droit naturel, imprescriptible, inaliénable ; & je ne vois d'usurpateurs que parmi ceux qui tendroient à opprimer ce droit.

Avez-vous vu des orateurs sous le sceptre des rois ? non. Le silence règne autour des trônes ; ce n'est que chez les peuples libres qu'on a souffert le droit de persuader ses semblables ; n'est-ce point une arène ouverte à tous les citoyens ? Que tout le monde se dispute la gloire de se perfectionner dans l'art de bien dire, & vous verrez rouler un torrent de lumières qui sera le garant de notre liberté, pourvu que l'orgueil soit banni de notre République.

Immolez ceux qui sont les plus éloquens ; & bientôt on arrivera jusqu'à celui qui les envioit, & qui l'étoit le plus après eux.

Un censeur royal se seroit contenté de dire : vous avez écrit contre la cour & contre monseigneur l'archevêque. Mais qu'avons-nous donc fait de notre raison ? on dit aujourd'hui à un membre du souverain : vous n'avez pas le droit d'être persuasif.

Le membre qui a parlé long-temps hier à cette tribune, ne me paroît point avoir assez nettement distingué ceux qu'il inculpoit. Il n'a point à se plaindre & ne s'est pas plaint non plus des comités; car les comités me semblent toujours dignes de votre estime; & les malheurs dont j'ai tracé l'histoire, sont nés de l'isolement & de l'autorité extrême de quelques membres restés seuls.

Il devoit arriver que le gouvernement s'altéreroit en se dépouillant de ses membres. Couthon est sans cesse absent; Prieur de la Marne est absent depuis huit mois; St.-André est au Port-la-Montagne; Lindet est enseveli dans ses bureaux; Prieur de la Côte-d'Or, dans les siens; moi j'étois à l'armée; & le reste, qui exerçoit l'autorité de tout, me paroît avoir essayé de profiter de leur absence.

Je regarderois comme un principe salutaire & conservateur de la liberté publique, que le tapis du comité fût environné de tous ses membres. Vous aviez confié le gouvernement à douze personnes; il s'est touvé en effet, le dernier mois, entre les mains de deux ou trois. Avec cette imprudence, l'on s'expose à inspirer aux hommes le goût de l'indépendance & de l'autorité.

Imaginez que cette altération eût continué; que Paris eût été sans état-major & sans magistrats; que le tribunal révolutionnaire eût été supprimé ou rempli des créatures de deux ou trois membres gouvernant absolument : votre aurorité en eût été anéantie.

Une seule chose auroit encore gêné ces membres : c'étoient les Jacobins, qu'ils appellent la tyrannie de l'opinion; il falloit donc sacrifier les hommes les plus influens de cette société.

Car en même temps que Billaud-Varenne & Collot-d'Herbois ont conduit ce plan, ils ont manifesté depuis

quelque temps leur haine contre les Jacobins; ils ont ceſſé de les fréquenter & d'y parler.

S'ils avoient réuſſi, tandis que la majorité du comité étoit plongée dans les détails, quelques hommes régnoient; ils n'avoient plus à craindre les orateurs incommodes, & jouiſſoient de la réputation & de l'autorité excluſive.

Il a donc exiſté un plan d'uſurper le pouvoir, en immolant une partie des membres du comité & en diſperſant les autres dans la République, en détruiſant le tribunal révolutionnaire, en privant Paris de ſes magiſtrats. Billaud-Varenne & Collot-d'Herbois ſont les auteurs de cette trame.

Les deux comités n'ont donc rien dû perdre de l'eſtime publique; & ceux-là ſeuls ſont indignes d'eux, qui ont eu de l'ambition ſous le maſque du déſintéreſſement, & qui ont penſé concentrer dans eux l'initiative des accuſations contre vos membres.

Je penſe que vous devez à la juſtice & à la patrie, d'examiner ma dénonciation. Vous devez regarder comme un acte de tyrannie toute délibération du comité qui ne ſera point ſignée de ſix membres; vous devez examiner auſſi s'il eſt ſage que les membres faſſent le métier de miniſtres, qu'ils s'enſeveliſſent dans des bureaux, qu'ils s'éloignent de vous, & altèrent ainſi l'eſprit & les principes de leur compagnie.

Les affaires publiques ne ſouffriront point de cet orage; la liberté n'en ſera pas alarmée, & le gouvernement reprendra ſon cours par votre ſageſſe.

Il me reſte à vous convaincre que je n'ai pu prendre d'autre parti que celui de vous dire la vérité. Si j'annonçois mon intention dans les comités, on n'avoit plus de meſure à garder, & tout pouvoit entraîner des démarches funeſtes. Dans ce cas, leur plan d'influence acquéroit de nouvelles forces, ils rendoient d'autres membres ſolidaires avec eux, s'ils fuſſent parvenus à les tromper. J'ai cru éviter des déſordres, & diſpenſer les comités

522

d'une querelle difficile, puiſque l'on eût tout employé pour brouiller les eſprits.

Les membres que j'accuſe ont commis peu de fautes dans leurs fonctions : ils n'ont donc point à ſe juſtifier par les opérations, ſi ce n'eſt celle des 18,000 hommes qu'on a voulu enlever de l'armée de Sambre & Meuſe. Je les accuſe d'avoir tiré parti de la réputation du comité, pour l'appliquer à leur ambition. Sylla étoit un fort bon général, un grand politique ; il ſavoit adminiſtrer, mais il appliqua ce mérite à ſa fortune. J'aime beaucoup qu'on nous annonce des victoires, mais je ne veux pas qu'elles deviennent des prétextes de vanité. On annonça la journée de Fleurus, & d'autres qui n'en ont rien dit, y étoient préſens; on a parlé de ſiéges, & d'autres qui n'en ont rien dit étoient dens la tranchée. J'affirme que tout le mal eſt venu de ce que, ſans que perſonne s'en doutât, toute l'autorité étoit tombée dans quelques mains qui ont voulu la conſerver & l'augmenter par la ruine de tout ce qui pouvoit réprimer la puiſſance arbitraire.

Je ne conclus pas contre ceux que j'ai nommés : je deſire qu'ils ſe juſtifient, & que nous devenions plus ſages.

Je propoſe le décret ſuivant :

La Convention nationale décrète que les inſtitutions qui ſeront inceſſamment rédigées, préſenteront les moyens que le gouvernement, ſans rien perdre de ſon reſſort révolutionnaire, ne puiſſe tendre à l'arbitraire, favoriſer l'ambition & opprimer ou uſurper la repréſentation nationale.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.